TPM OMI - Opérateur en Maintenance Industrielle

Maintenance - Techniques industrielles

10/11/2026

Résumé

Le Titre Paritaire à Finalité Professionnelle de la Métallurgie "Opérateur en Maintenance Industrielle" forme des professionnels capables de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau sur des équipements industriels.

Ils maîtrisent les interventions courantes de surveillance, de dépannage simple et de remise en service, en respectant les consignes de sécurité et en contribuant à la fiabilité des installations.

Public et prérequis

Public : Cette formation s'adresse à tout public souhaitant accéder à un emploi dans l'industrie ou évoluer professionnellement dans ce secteur.
Prérequis : Aucun diplôme n'est exigé. Le candidat doit être en mesure de lire, écrire et compter, et maîtriser les bases du vocabulaire technique lié au secteur industriel.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Intervenir en maintenance corrective
- Intervenir en maintenance préventive

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Habilitation électrique (B1V - BR)
- Technologie mécanique et métrologie
- Technologie électrotechnique
- Technologie pneumatique
- Technologie hydraulique
- Automatisme
- Méthode et organisation de la maintenance
- Maintenance préventive
- Maintenance prévisionnelle
- Maintenance corrective
- Amélioration continue
- Traçabilité des interventions (GMAO)

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

CODE RNCP
36376

DATE DE PUBLICATION
25/04/2022

CENTRES DE FORMATION
Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION
45 jours / 315 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Solutions personnalisées à étudier avec le référent handicap du centre concerné

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles

• Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
• Une approche agile pour se former aux métiers de demain

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis. Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur des activités professionnelles réelles en entreprise ou en centre de formation. Elle combine l'observation en situation de travail, un échange permettant au candidat de présenter des preuves de ses réalisations, et l'avis de l'entreprise sur les compétences mises en œuvre au regard du référentiel.

Validation et certification

UIMM Alsace

Les Titres Paritaires à Finalité Professionnelle de la Métallurgie (TPM) sont des certifications reconnues par la métallurgie et délivrées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie (CPNE).
Ils attestent de compétences techniques et professionnelles validées par les partenaires sociaux de la branche, gage de reconnaissance et d'employabilité dans le secteur industriel.

Dans le cadre d'une formation continue (hors formation en alternance), le tarif de la formation exclut les frais de certification et d'évaluation. Ils seront à rajouter dans la convention et constitueront le prix définitif de la formation.

Capacité d'accueil

12 places

Modalités de la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien de Maintenance Industrielle" (TMI)
- Titre Paritaire à Finalité Professionnelle de la Métallurgie "Technicien de Maintenance Industrielle" (TMI)
- Bac Professionnel "Technicien de Maintenance des Systèmes de Production Connectés" (MSPC)

Équivalences : Pas d'équivalence

Métiers et débouchés

- Opérateur de maintenance

- Agent de maintenance
- Maintenancier
- Dépanneur
- Électromécanicien
- Mécanicien industriel
- Électricien industriel